



choix d'une mutuelle en entreprise

Par **Visiteur**, le **09/11/2007** à **09:29**

Bonjour, mon mari travaille dans une banque depuis 30 ans , une nouvelle mutuelle vient d'être imposée a tous les employés est ce légal ? en plus elle ne lui convient pas , pas de tiers payant.

quel recours peut-il faire ?

merci pour vos conseils

Chrystine

Par **toutouille**, le **12/11/2007** à **10:41**

Bonjour mon concubin a droit a une mutuelle dans son entreprise elle ne nous convenais pas et nous en avons choisie une autre.On ne peut pas imposer le choix de telle ou telle chose a quelqu'un contre son grés!Cet employeur a un pourcentage de "rabais" vis a vis du nombre de personne qui prendra cette mutuelle J'espère vous avoir aidé